



MOBIL-HOME DU SUD

6 Rue des Ajoncs 40200 Mimizan Plage

Tel : 05 58 83 85 50 Port : 06 62 59 41 93 ou 06 50 47 25 44

<https://www.locationestivale40.fr/> location-estivale@laposte.net

SIREN : 3378700600077

MODALITES RESERVATION LOCATION BUNGALOW «TITHOME PLUS» SUR LE CAMPING* LE TATIOU BIAS LANDES**

Madame, Monsieur,

Vous avez sélectionné pour vos vacances, le **bungalow «TITHOME PLUS»** dans le camping leTatiou à Bias dans les Landes. Vous trouverez ci-dessous le bon de réservation .

Nous avons une demande importante pour cette période.

Vous souhaitez réserver rapidement, nous vous conseillons de compléter le bon de réservation provisoire sur notre site afin de bloquer votre location et de nous renvoyer dans les 7 jours par la poste le bon de réservation définitif ci-dessous.

RESERVATION PROVISOIRE

Complétez les champs sur notre site internet de la réservation provisoire afin de bloquer votre bungalow :

<https://www.locationestivale40.fr/r%C3%A9server/r%C3%A9server-bungalow-tithome-plus/>

Nous vous enverrons un mail de réservation provisoire,

RESERVATION DEFINITIVE

1-Complétez ci-dessous les parties en bleues numérotées de 1 à 14.

2-Pour confirmer votre réservation, envoyez nous par mail les copies du bon ci -dessous et de l'acompte ou par MMS avec votre portable au 06 62 59 41 93 ou téléphonez nous.

3-Envoyez par la poste à l'adresse ci-dessous une copie du bon et l'acompte de 180€ pour 1 semaine, 360€ pour 2 semaines, 540€ pour 3 semaines par chèque bancaire ou mandat ou virement au nom de MR Lestage (possibilité de régler en 2 fois l'acompte de 2 ou 3 semaines après avoir eu notre accord).

Courrier à envoyer dans les 7 jours à MOBIL-HOME DU SUD Mr LESTAGE rue des Ajoncs 40200 Mimizan Plage.

Dés réception de l'acompte par la poste ou du virement, nous vous enverrons par mail une confirmation de réservation définitive.

N'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus d'informations.

Nous vous remercions.

Cordialement.

MOBIL-HOME DU SUD



MOBIL-HOME DU SUD

6 rue des Ajoncs 40200 Mimizan Plage

Tel : 05 58 83 85 50 Port : 06 62 59 41 93 ou 06 50 47 25 44

<https://www.locationestivale40.fr/> location-estivale@laposte.net

SIREN : 3378700600077

**BON DE RESERVATION DEFINITIVE
LOCATION BUNGALOW «TITHOME PLUS» 2020**

SUR LE CAMPING*** LE TATIOU 40170 BIAS LANDES

Complétez les parties en bleues numérotées de 1 à 14

A envoyer à MOBILE-HOME DU SUD Mr Lestage 6 rue des ajoncs 40200 Mimizan Plage.

1-JE RÉSERVE A MOBIL-HOME DU SUD UN BUNGALOW «TITHOME PLUS » situé au camping le Tatiou 40170 Bias.
J'ai vu les photos du camping , de l'hébergement ,sur le site Le boncoin et sur le site internet (voir description ci-dessous).
J'accepte les conditions décrites dans le bon ci-dessous,

INFORMATIONS TRANSMISES A LA RECEPTION DU CAMPING

1-PERIODE

DU SAMEDI...../...../..... **AU SAMEDI**...../...../..... Arrivée à partir de 16h, départ le matin.

2-COORDONNEES :

NOM(s):..... **PRENOM(s)**:.....

ADRESSE :

E.MAIL :

PORT: **OU**:..... **FIXE**:.....

3-NOMBRE DE PERSONNES PRESENTES SUR L'EMPLACEMENT(5 maximum dans le bungalow, 6 sur l'emplacement) :

ADULTES 18 ANS et +:..... **ENFANT(S) 3 à 17 ans** :..... **Bébé(s) 0 à 2 ans /**

-NOM **-PRENOM** **-DATE DE NAISSANCE**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4-IMMATRICULATION VEHICULE :

MODELE/COULEUR :

Pour obtenir un code d'accès pour la barrière.

1 seul véhicule par emplacement, 2ème payant selon période à régler au camping à l'arrivée:

du 04/04 au 04/07 -du 29/08 au 27/09 GRATUIT. Du 04/07 au 11/07 du 22/08 au 29/08 3,50€. Du 11/07 au 22/08 4,00€

5-NOMBRE D'ANIMAUX:..... TYPES D'ANIMAUX:.....

Les animaux sont acceptés (sauf catégorie 1 et 2). Ils doivent être vaccinés et tatoués. Je présenterai le carnet de vaccination à la réception du camping le jour d'arrivée et je réglerai le supplément :

du 04/04 au 04/07 -du 29/08 au 27/09 GRATUIT . Du 04/07 au 11/07 du 22/08 au 29/08 2,50€. Du 11/07 au 22/08 3,50€



6-SITUATION DESCRIPTION DU CAMPING

Le camping le Tatiou 3 étoiles est situé dans la forêt Landaise sous les pins à 5 km de la plage de Lespecier (surveillée en saison). En saison piscine chauffée surveillée, divers sports, club enfants, animations, tournois, épicerie, restaurant, wifi en fonction des zones. Voir site camping le Tatiou 40170 Bias Landes. **Je contacterai directement la réception du camping concernant la gestion du camping (animations, piscine...)**. Les bungalows sont placées sous les pins ou à côté sur des emplacements calmes de 80m2 minimum .

7-DESCRIPTION DU BUNGALOW «TITHOMEPLUS»

LE THITHOME PLUS est le compromis moderne semi-rigide entre le mobil-home la caravane et le bungalow toilé. Il est bardé en bois ressemblant a un petit chalet et permet le couchage confortable pour 4/5 personnes (2 adultes+2-3 enfants).

Il est composé d'une partie rigide pour la nuit fermant à clé et isolée avec :

-une chambre avec lit de 140 équipé, rangement pont et une penderie latérale.

-une deuxième chambre avec 2 lits de 70+lit d'appoints pour la 5ème personne ou possibilité de mettre un lit parapluie.

Possibilité de porter une petite tente pour la 6ème personne..

Dans la partie avant semi-rigide, sur la terrasse couverte en bois, fermée par une toile bâchée ouvrable, on trouve le coin repas avec une table et chaises, coffre de rangements et l'espace cuisine composé de deux feux gaz, d'un four à micro-onde d'un frigo, meuble de rangement vaisselle (sans raccordement d'eau, proximité du bloc sanitaire).

•Superficie totale 21 m2 environ 4,1mx4,6.

Je contacterai directement Mr Lestage sans passer par la réception concernant la gestion de l'estivale (ex : ampoules , gaz).

8-PRIX : LE MONTANT DE LA LOCATION EST FIXE A :€ (voir tarif sur site ou sur mail envoyé).

Le prix comprend l'emplacement pour 6 personnes, la taxe de séjour, l'équipement, le matériel pour 5 personnes, un véhicule, l'eau, le gaz, l'électricité, les prestations du camping (animations, spectacles ...). Je porterai une tente et le matériel pour la 6ème personne. Aucune réduction ne sera consentie pour un retard ou départ anticipé. Les suppléments pour les animaux domestiques et la 2ème voiture sont à payer au camping en Juillet août (voir tarif ci-dessus)

9-MODE DE PAIEMENT ACCEPTES: chèque bancaire au nom de Mr LESTAGE Jean-Marc ou virement bancaire ou mandat . Pour paiement solde, chèques vacances acceptés pour maximum 50% du montant total sauf du 11 juillet au 15 août. A envoyer en recommandé avant le 15 juin 2019, après cette date, ils seront refusés.

10-ACOMPTE MONTANT:..... MODE DE PAIEMENT:.....

Pour location du 4/07 au 29/08, j'envoie par la poste la copie du bon avec l'acompte de 180€ pour 1 semaine 360€, pour 2 semaines, 540€ pour 3 semaines (à entourer) au nom de Mr Lestage Jean-Marc 6 rue des ajoncs 40200

Mimizan, possibilité de régler en 2 fois après avoir eu l'accord.

Pour la location en avril mai juin septembre , j'envoie la totalité qui sera encaissé la semaine avant l'arrivée.

J'envoie si possible par mail les copies du bon et du chèque ou par MMS ou je téléphone pour confirmer mon envoi

Dés réception de l'acompte par la poste ou virement, je recevrai une confirmation définitive de réservation.

Si l'acompte n'est pas reçu par la poste au plus tard dans les 7 jours la réservation sera annulée.

L'acompte n'est pas remboursable quelque en soit le motif.

11-SOLDE MONTANT:..... MODE DE PAIEMENT:.....

Un mois avant mon arrivée (sous peine d'annulation de la réservation), j'envoierai le solde.

Possibilité de régler en 2 ou 3 fois avant l'arrivée après avoir eu l'accord.

J'envoierai également la copie de la 1ère page de ce bon ou la copie du mail de la confirmation définitive de réservation. Dès réception du solde, je recevrai une attestation de location les modalités de mon arrivée.

12-CAUTION MATERIEL-MENAGE: à mon arrivée, je remettrai 2 cautions par chèques ou en espèces: (150€),ménage (50€) qui me seront rendues en fonction de l'état des lieux à mon départ ou 2 semaines au plus tard par la poste.

13-ANNULATION: dans le cas où je souhaiterai annuler ma réservation, je vous préviendrai 30 jours avant le début prévu de la location; le solde me sera rendu, l'acompte ne sera pas remboursé. Si je vous préviens plus tard, je ne pourrai pas récupérer le solde sauf accord exceptionnel de la part de location estivale.

14-FAIT A....., LE..... SIGNATURE:.....

